

TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)

Recrutement d'un(e) consultant(e) pour l'élaboration de la stratégie et du plan de plaidoyer d'INSAF

Projet : Renforcement des capacités organisationnelles de l'association INSAF – Programme DIALOGUE

1. Contexte et justification

1.1 Présentation d'INSAF

L'Institut National de Solidarité avec les Femmes en Détresse (INSAF) est une association marocaine reconnue d'utilité publique, engagée depuis vingt-six ans dans la promotion des droits des femmes, la protection des enfants et l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité.

À travers une approche intégrée, INSAF met en œuvre des programmes de protection, d'accompagnement psychosocial, d'assistance juridique, d'insertion socio-économique et de plaidoyer, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des femmes, des enfants et des familles les plus vulnérables. L'association intervient également dans le renforcement des politiques publiques et des pratiques institutionnelles en faveur des droits humains, en développant des partenariats avec les acteurs institutionnels, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers.

Dans une démarche d'amélioration continue, INSAF a engagé un processus de renforcement de ses capacités organisationnelles afin de consolider sa gouvernance, son cadre stratégique, ses systèmes de gestion et sa capacité d'influence, dans le but d'accroître l'impact et la pérennité de ses interventions.

1.2 Présentation du projet DIALOGUE

Dans le cadre du programme **DIALOGUE**, financé par l'Union européenne, INSAF met en œuvre un projet de renforcement de ses capacités organisationnelles visant à consolider durablement sa performance institutionnelle et à améliorer la qualité de ses interventions.

Le projet a pour objectif global de contribuer au renforcement des capacités organisationnelles de l'association INSAF afin d'améliorer ses interventions. Il s'articule autour de trois objectifs spécifiques portant sur : (i) le renforcement des capacités de l'association en matière de gouvernance et de cadre stratégique ; (ii) le renforcement de ses capacités en matière de gestion opérationnelle ; et (iii) le renforcement de ses capacités organisationnelles en matière de suivi-évaluation, afin d'améliorer son efficacité et son efficience.

Dans le cadre de son premier objectif spécifique 1, cette mission vise à ce que « le cadre stratégique d'INSAF soit structuré ». À ce titre, cette mission prévoit l'élaboration d'une stratégie assortie d'un plan de plaidoyer d'INSAF, afin de renforcer la capacité de l'association à porter ses positions, promouvoir les droits de ses bénéficiaires et développer un dialogue constructif avec les institutions publiques, les partenaires et les autres acteurs de la société civile.

1.3 Justification de la mission

Au fil de son développement, INSAF a acquis une expertise reconnue dans les domaines de la protection des femmes, de la protection de l'enfance, de l'autonomisation socio-économique et de l'accompagnement des populations en situation de vulnérabilité. Cette expérience de terrain, nourrie par la mise en œuvre de nombreux projets et par une collaboration étroite avec les acteurs institutionnels, les partenaires techniques et financiers ainsi que les organisations de la société civile, constitue une base solide pour renforcer son rôle d'acteur de plaidoyer.

Dans un contexte marqué par l'évolution des politiques publiques, des cadres juridiques et des enjeux sociaux, il apparaît essentiel pour INSAF de structurer sa démarche de plaidoyer afin de porter, de manière cohérente et stratégique, les préoccupations, les besoins et les droits des ayants droit qu'elle accompagne.

Cette démarche s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan stratégique 2025-2030 d'INSAF, qui fait du renforcement de son positionnement institutionnel et de sa capacité d'influence un levier essentiel pour accroître l'impact de ses interventions. Une stratégie de plaidoyer permettra à l'association de définir des priorités d'action, d'identifier les parties prenantes à mobiliser, de développer des messages fondés sur des données probantes et de renforcer sa capacité à influencer les politiques, les pratiques et les décisions en faveur des droits des femmes et des enfants.

Le présent appel à consultation a pour objet de recruter un(e) consultant(e) chargé(e) d'accompagner INSAF dans l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer assortie d'un plan de plaidoyer opérationnel, élaborés selon une approche participative associant les équipes de l'association, les instances de gouvernance et les principales parties prenantes.

2. Objectifs de la mission

2.1 Objectif général

Accompagner l'Association INSAF dans l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer et d'un plan de plaidoyer opérationnel, afin de structurer et renforcer sa capacité à influencer les politiques publiques, à promouvoir les droits des femmes, des enfants et des populations en situation de vulnérabilité, et à contribuer de manière plus efficace aux processus de dialogue et de prise de décision.

2.2 Objectifs spécifiques

Le (la) consultant(e) sera chargé(e) de :

- Réaliser un diagnostic de la démarche actuelle de plaidoyer d'INSAF, en analysant les pratiques existantes, les acquis, les défis et les opportunités ;
- Prendre en compte le contexte institutionnel, juridique et stratégique dans lequel évolue INSAF afin d'identifier les principaux enjeux et opportunités de plaidoyer en lien avec les droits des femmes, des enfants et des populations en situation de vulnérabilité ;
- Identifier les principales parties prenantes et les espaces d'influence prioritaires en lien avec les objectifs de plaidoyer d'INSAF ;
- **Élaborer une stratégie de plaidoyer définissant les priorités stratégiques, les objectifs de changement, les axes d'intervention, les cibles, les messages clés, les mécanismes de coordination ainsi que les modalités de suivi ;**
- **Élaborer un plan de plaidoyer opérationnel précisant les actions à mener, les responsabilités, les échéances, les ressources nécessaires ainsi que les indicateurs de suivi de la mise en œuvre ;**
- Faciliter un processus participatif associant les équipes d'INSAF, les instances de gouvernance et les parties prenantes concernées afin d'assurer l'appropriation et la validation de la stratégie et du plan de plaidoyer.

3. Étendue de la mission

Le (la) consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec les instances de gouvernance ainsi qu'avec les équipes concernées d'INSAF. La mission sera conduite selon une approche participative favorisant la co-construction et l'appropriation des livrables.

La mission comprendra notamment les phases suivantes :

Phase 1 : Cadrage et analyse documentaire

Le (la) consultant(e) procédera à une revue des documents institutionnels et stratégiques d'INSAF, des documents de référence du projet DIALOGUE ainsi que de tout document utile à la compréhension du contexte de l'association. Cette phase permettra également de préciser la méthodologie de travail, le calendrier de la mission et les modalités de collaboration avec INSAF.

Phase 2 : Diagnostic participatif

Le (la) consultant(e) réalisera un diagnostic des pratiques actuelles de plaidoyer d'INSAF en s'appuyant sur une méthodologie participative et les outils qu'il (elle) jugera les plus adaptés (revue documentaire, entretiens, ateliers participatifs ou tout autre outil pertinent).

Dans ce cadre, le (la) consultant(e) animera **un atelier participatif d'une journée** réunissant les instances de gouvernance et les équipes concernées d'INSAF.

Cet atelier aura notamment pour objectifs de :

- Partager les principaux constats issus du diagnostic ;
- Identifier les enjeux prioritaires de plaidoyer en lien avec les orientations stratégiques d'INSAF ;
- Analyser les forces, les défis et les opportunités de l'association en matière de plaidoyer ;
- Identifier les principales parties prenantes et les espaces d'influence prioritaires ;
- Recueillir les attentes et les contributions des participants en vue de l'élaboration de la stratégie de plaidoyer.

Phase 3 : Élaboration de la stratégie et du plan de plaidoyer

Sur la base du diagnostic, le (la) consultant(e) élaborera :

- La stratégie de plaidoyer d'INSAF ;
- Le plan de plaidoyer opérationnel ;
- Les outils de pilotage et de suivi nécessaires à leur mise en œuvre.

Phase 4 : Restitution et validation

Le (la) consultant(e) organisera un atelier de restitution et de validation d'une journée réunissant les instances de gouvernance et les équipes concernées d'INSAF. Cet atelier permettra de présenter les résultats de la mission, de partager les propositions de stratégie et de plan de plaidoyer, de recueillir les observations des participants et de valider les orientations retenues en vue de la finalisation des livrables.

Cet atelier aura notamment pour objectifs de :

- Présenter la stratégie de plaidoyer et le plan de plaidoyer opérationnel proposés ;
- Favoriser les échanges et recueillir les observations et recommandations des participants ;
- Convenir des ajustements à apporter aux documents ;
- Valider les orientations stratégiques et opérationnelles avant la remise des versions finales.

4. Méthodologie

La méthodologie proposée par le (la) consultant(e) devra être participative et adaptée aux objectifs de la mission. Elle pourra notamment comprendre, selon les besoins :

- Analyse documentaire des documents stratégiques, institutionnels, programmatiques et techniques mis à disposition par INSAF dès le démarrage de la mission, ainsi que de toute documentation complémentaire jugée pertinente.
- Des entretiens individuels ou collectifs avec les parties prenantes internes ;
- Des ateliers participatifs de co-construction et de validation ;
- Tout autre outil de collecte et d'analyse jugé pertinent pour la réalisation de la mission.

5. Livrables attendus

Dans le cadre de cette mission, le (la) consultant(e) remettra à INSAF les livrables suivants, en version électronique modifiable (Word, Excel, PowerPoint ou tout autre format éditable) ainsi qu'en version PDF.

❖ **Livrable 1 : Note de cadrage**

À l'issue de la réunion de lancement, le (la) consultant(e) remettra une note de cadrage précisant notamment :

- La compréhension consolidée des attentes d'INSAF et des objectifs de la mission ;
- Les ajustements éventuels apportés à la méthodologie proposée au regard des échanges avec INSAF ;
- La planification détaillée des activités ;
- Les parties prenantes à consulter ;
- Les outils méthodologiques qui seront mobilisés ;
- L'organisation des ateliers participatifs.

Cette note de cadrage sera validée par INSAF avant le démarrage des activités de diagnostic.

❖ **Livrable 2 : Rapport de diagnostic**

Le (la) consultant(e) produira un rapport de diagnostic présentant notamment :

- L'analyse documentaire réalisée ;
- L'état des lieux des pratiques actuelles de plaidoyer d'INSAF ;
- Les principaux éléments de contexte institutionnel, juridique et stratégique utiles à la définition de la stratégie de plaidoyer ;
- L'identification des principaux enjeux de plaidoyer ;
- L'identification des principales parties prenantes et des espaces d'influence prioritaires ;
- Les principales recommandations servant de base à l'élaboration de la stratégie.

❖ **Livrable 3 : Projet de stratégie de plaidoyer**

Le (la) consultant(e) élaborera une version provisoire de la stratégie de plaidoyer d'INSAF comprenant notamment :

- La vision et les orientations stratégiques ;
- Les objectifs de plaidoyer ;
- Les axes et thématiques prioritaires ;
- Les objectifs de changement recherchés ;

- Les parties prenantes cibles ;
- Les messages stratégiques ;
- Les approches et mécanismes de plaidoyer ;
- Les modalités de gouvernance, de coordination et de suivi de la stratégie.

❖ **Livrable 4 : Projet de plan de plaidoyer opérationnel**

Le (la) consultant(e) élaborera un plan de plaidoyer opérationnel permettant la mise en œuvre de la stratégie de plaidoyer, Le (la) consultant(e) élaborera un plan de plaidoyer opérationnel permettant la mise en œuvre de la stratégie de plaidoyer. Celui-ci devra préciser notamment :

- Les objectifs opérationnels ;
- Les actions de plaidoyer à entreprendre ;
- Les publics cibles et les acteurs à mobiliser ;
- Les responsabilités de mise en œuvre ;
- Le calendrier indicatif des actions ;
- Les ressources nécessaires ;
- Les indicateurs de suivi et les moyens de vérification.

Le plan de plaidoyer sera accompagné d'une matrice opérationnelle de mise en œuvre, conçue comme un outil de pilotage et de suivi des actions de plaidoyer par INSAF. La structure et le contenu de cette matrice seront proposés par le (la) consultant(e) et validés par INSAF.

❖ **Livrable 5 : Atelier de restitution et de validation**

Le (la) consultant(e) animera un atelier de restitution et de validation réunissant les instances de gouvernance et les équipes concernées d'INSAF afin de :

- Partager les principaux résultats du diagnostic et les propositions issues de la mission ;
- Présenter la stratégie de plaidoyer et le plan de plaidoyer opérationnel proposés ;
- Recueillir les observations et recommandations des participants ;
- Convenir des ajustements à apporter avant la finalisation des livrables.

À l'issue de cet atelier, le (la) consultant(e) intégrera les observations validées par INSAF dans les versions finales des livrables.

❖ Livrable 6 : Versions finales

Après prise en compte des observations formulées par INSAF, le (la) consultant(e) remettra :

- **La version finale de la Stratégie de plaidoyer d'INSAF ;**
- **La version finale du Plan de plaidoyer opérationnel ;**
- **La matrice opérationnelle finalisée.**

L'ensemble des livrables sera remis en langue française, en formats électroniques modifiables (Word, Excel, PowerPoint ou tout autre format éditable, selon le cas) ainsi qu'en version PDF.

Les droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des livrables produits dans le cadre de la mission seront cédés à INSAF.

6. Durée de la mission

La mission est estimée à six (6) jours ouvrables de prestation, répartis sur une période comprise entre septembre et octobre 2026.

La mission devra être achevée au plus tard le 15 octobre 2026, incluant la remise et la validation de l'ensemble des livrables par INSAF, conformément au calendrier de mise en œuvre du projet DIALOGUE.

À titre indicatif, la répartition de la charge de travail est la suivante :

Phase	Charge estimative
Cadrage de la mission et revue documentaire	1 jour
Diagnostic, entretiens et préparation de l'atelier	1 jour
Animation de l'atelier de diagnostic participatif	1 jour
Élaboration de la stratégie et du plan de plaidoyer	2 jours
Atelier de restitution, intégration des observations et finalisation des livrables	1 jour
Total	6 jours

Le calendrier détaillé de la mission sera arrêté d'un commun accord entre INSAF et le (la) consultant(e) retenu(e), en tenant compte des disponibilités des équipes et des instances de gouvernance.

7. Profil recherché

Le (la) consultant(e) ou le cabinet de conseil devra répondre au profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 ou équivalent dans un domaine pertinent (sciences sociales, droit, gouvernance, développement, politiques publiques ou tout autre domaine en lien avec la mission) ;
- Justifier d'une expérience confirmée dans l'accompagnement stratégique des organisations de la société civile ou d'institutions, notamment en matière de plaidoyer, de gouvernance ou de développement organisationnel ;
- Disposer d'une expérience avérée dans l'élaboration de stratégies et de plans de plaidoyer, ainsi que dans l'animation de démarches participatives et de concertation multi-acteurs ;
- Disposer d'une bonne connaissance du contexte institutionnel et des politiques publiques au Maroc ; une expérience dans le domaine des droits des femmes, de la protection de l'enfance ou du développement social constituera un atout ;
- Une expérience dans le cadre de projets financés par des bailleurs internationaux, notamment l'Union européenne, sera considérée comme un avantage ;
- Démontrer d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse, de rédaction et de facilitation, ainsi qu'une aptitude à produire des livrables de qualité dans les délais impartis.

8. Dossier de candidature

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

- Une offre technique, comprenant :
 - Une note de compréhension des présents Termes de Référence ;
 - La méthodologie proposée pour la réalisation de la mission ;
 - Un chronogramme indicatif de mise en œuvre ;

- La composition de l'équipe et la répartition des rôles (dans le cas d'un cabinet).
- Une offre financière, indiquant le montant global de la prestation (HT et TTC, le cas échéant).
- Le ou les curriculum vitae du (de la) consultant(e) ou des expert(e)s proposé(e)s.
- Les références de missions similaires réalisées au cours des dernières années, accompagnées, dans la mesure du possible, d'attestations de bonne exécution ou de tout document justificatif.

9. Critères d'évaluation des offres

Les candidatures seront évaluées par une commission désignée par INSAF sur la base des critères suivants :

- La compréhension des présents Termes de Référence ;
- La pertinence de la méthodologie proposée ;
- Les qualifications et l'expérience du (de la) consultant(e) ou du cabinet ;
- Les références en lien avec des missions similaires ;
- La compétitivité de l'offre financière.

INSAF se réserve le droit de convoquer les candidat(e)s présélectionné(e)s pour une séance de clarification, si elle l'estime nécessaire.

10. Soumission des candidatures

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à transmettre leur dossier de candidature complet par courrier électronique à l'adresse suivante :

operations.insaf@insaf.ma avec pour objet : « Consultation – Élaboration de la stratégie et du plan de plaidoyer d'INSAF »

Les dossiers de candidature devront parvenir à INSAF au plus tard le 20 août 2026 à 23h59.

Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite de soumission pourra ne pas être pris en considération.

11. Clauses particulières

- Le (la) consultant(e) retenu(e) s'engage à respecter la confidentialité de l'ensemble des informations et documents auxquels il (elle) aura accès dans le cadre de la mission.
- L'ensemble des livrables produits dans le cadre de cette mission deviendra la propriété exclusive d'INSAF. Ils ne pourront être utilisés, reproduits ou diffusés sans l'autorisation écrite préalable de l'association.
- Les livrables devront être remis en langue française, en formats électroniques modifiables ainsi qu'en version PDF.
- Le (la) consultant(e) s'engage à intégrer les observations formulées par INSAF jusqu'à la validation finale des livrables.
- Le (la) consultant(e) s'engage à respecter les politiques et règles éthiques en vigueur au sein d'INSAF, notamment le Code de conduite et la Politique de Protection contre l'Exploitation, les Abus et le Harcèlement Sexuels (PSEAH).
- INSAF se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel à consultation si les offres reçues ne répondent pas aux attentes de l'association ou pour tout autre motif dûment justifié.